

## Négociation de convention collective

# Le personnel col blanc vote en faveur de l'offre globale déposée par la Ville

**10 janvier 2025** – La Ville de Trois-Rivières accueille positivement les résultats du vote concernant le renouvellement de la convention collective de son personnel col blanc.

Rappelons qu'une première offre avait été rejetée en décembre. Après un blitz de négociation entre la Ville et le syndicat des fonctionnaires, une nouvelle proposition avait fait l'objet d'une entente de principe tout juste avant les vacances des fêtes. Réunis hier en assemblée, les membres ont voté à 66 % en faveur de cette seconde proposition.

Ainsi, une nouvelle convention pourra être signée dans les prochaines semaines. Une résolution devra être adoptée par le conseil municipal à cet effet. La Ville assure que les négociations se sont déroulées dans un climat de respect mutuel, malgré la complexité du processus notamment due à la syndicalisation d'anciens cadres devenus professionnels en vertu de l'[article 39](#) du Code du travail du Québec.

### Une entente gagnant-gagnant d'une durée de six ans

La précédente convention collective liant la Ville de Trois-Rivières et son personnel col blanc était échue depuis le 31 décembre 2022. Au cours des 4 derniers mois, un médiateur a aidé les deux parties à dénouer certaines impasses et résoudre différents enjeux.

La nouvelle convention collective, couvrant la période de 2023 à 2028, introduit des changements comme une plus grande flexibilité des horaires, l'amélioration des régimes de retraite, des augmentations annuelles indexées sur l'indice des prix à la consommation, ainsi qu'une révision de la structure salariale. Les détails seront communiqués une fois l'entente ratifiée.

Avec un soutien de 66 %, il est clair que la proposition ne fait pas l'unanimité et qu'il reste des défis à surmonter. Claude Belisle, directeur des Ressources humaines, est d'avis que la nouvelle convention offre des avantages pour toutes les catégories d'emplois. « Grâce à cette nouvelle entente, les conditions de travail du personnel col blanc atteignent un niveau comparable, voire supérieur, à ce qui est proposé ailleurs », précise-t-il.

En terminant, rappelons que le syndicat des fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières représente 525 employés de bureau et professionnels.

– 30 –

Source :

Direction des communications et de la participation publique